

Généralions issues de l'immigration

Les Jeunes issus de l'immigration et l'identité française

Catherine WIHTOLDE WENDEN *

La création, au lendemain des élections présidentielles de mai 2007, d'un ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité française et du co-développement a soulevé bien des remous. Cet intitulé, en associant l'immigration à l'identité française, laisse supposer que l'immigration menace l'identité française, que le Gouvernement doit en son nom rester vigilant à l'égard des flux migratoires et de l'intégration, ou que l'identité française s'est ethnicisée. Pour certains, elle rappelle des jours plus sombres de la période de Vichy. Aucune de ces deux hypothèses n'est conforme à l'identité française. Si celle-ci est plus longue que l'identité nationale (née avec la révolution française et le cri de « Vive la nation » à Valmy en 1792) elle ne s'est jamais référée à aucune population autre que celle née sur le sol français et y ayant vécu ou de parents français.

Si la centralisation du pouvoir et l'unité linguistique se sont progressivement imposées contre les différentes cultures qui composaient le royaume puis la république, d'autres valeurs sont venues s'ajouter à la définition de l'identité non plus seulement française mais nationale : celles inscrites dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la laïcité depuis 1905 et en tout état de cause un

projet politique sans référence à une population donnée.

Mais, au-delà des mots et des polémiques, qu'en est-il des jeunes issus de l'immigration, Français pour la plupart et de culture musulmane en particulier? A plusieurs reprises dans le passé, des questionnements sur leur identité ont été posés dans le débat public. Rappelons en effet qu'à l'instigation du Club de l'Horloge qui, en 1985 avait parlé, à pro-

**identité française
citoyenneté modernisée
identité privée**

pos des jeunes issus de l'immigration maghrébine, de « Français malgré eux », de « Français de papier », un long débat s'est tenu, avec une Commission des Sages nommée en 1987, sur la réforme du code de la nationalité. Il y était question de l'identité française : comment pouvait-on être Français et musulman? Double national? Français seulement par le sol? Toutes les auditions, soit une centaine auxquelles a procédé la commission ont montré que les jeunes issus de l'immigration se considéraient comme Français car ils y étaient nés, avaient vécu en France, y avaient été à l'école, y avaient des amis. Les allégations étaient donc infondées. Elles mettaient l'accent sur les droits et les devoirs, la satisfaction aux exigences d'un contrat social. Une réforme a néanmoins été décidée, avec la loi Pasqua-Méhaugnerie en 1993, de restreindre l'accès à

la nationalité par le droit du sol, suivie par un retour au statu quo initial avec la loi Guigou de 1998.

D'autres questionnements toujours aussi insidieux sur la nature de l'appartenance à l'identité française de ces jeunes, surtout avec la montée des sentiments sécuritaires à l'égard de l'Islam se sont poursuivis. Dans le même temps, une petite élite d'entre eux s'inscrivant dans l'espace public comme militants associatifs d'une citoyenneté modernisée, la « nouvelle citoyenneté », comme inventeurs d'une culture populaire métissée, comme porteurs de valeurs anti-racistes et multiculturelles. La plupart d'entre eux ont acquis la nationalité française par le droit du sol et sont devenus électeurs et éligibles et quelques-uns d'entre eux sont élus municipaux, régionaux ou Européens. Une partie de ces générations issues de l'immigration commence discrètement à accéder à la classe moyenne malgré le chômage et les discriminations en tous genres et les couples mixtes se multiplient.

Des institutions d'autorité comme la police et l'armée cherchent à afficher la diversité de leur recrutement sans toujours parvenir en leur sein à convaincre leurs effectifs des bienfaits de cette pluralité des profils. Enfin, des travaux d'enquête et de thèse montrent, qu'au-delà des stéréotypes, la plupart des interviewés rencontrés se considèrent Français comme les autres et comme prioritairement Français s'ils ont la double nationalité avec un pays d'origine dont l'appartenance est vécue comme une identité privée. Cette identité française est pétrie de valeurs républicaines d'égalité, de liberté et de fraternité au sens propre des termes, parfois affichées.

Certains déplorent (c'était le cas lors de la révolte des banlieues de 2005) que ces idéaux proclamés ne leur soient pas totalement appliqués. La plupart des jeunes se revendiquent

Français et musulmans mais respectent la laïcité. Légèrement plus à gauche que leurs homologues Français du même âge et du même milieu social, ils sont aussi plus conservateurs dans leurs valeurs privées. Leur participation électorale, généralement faible a amorcé une hausse sensible durant les élections présidentielles de 2007. Depuis les années 1990, ils se laissent séduire par les thèmes de la discrimination positive car ils considèrent qu'ils peuvent y être gagnants. Opportunistes en politique, ils se laissent aussi courtiser par les partis politiques de tous bords qui leur reprochent leur communautarisme tout en les ethnicisant à travers leurs critères de recrutement fondés sur la visibilité ou par les rôles de médiateurs ou d'« Arabes de service » qu'ils leur confient.

En octobre 2007, un musée de l'immigration a ouvert ses portes à Paris avec pour emblème : leur histoire est notre histoire. Il s'agit là d'une réappropriation par l'identité française d'une histoire oubliée, celle de l'immigration, réhabilitant ainsi leur contribution à l'histoire de France. Mais pour que les jeunes de l'immigration puissent être partie prenante de la société française, il ne suffit pas qu'ils se sentent Français et qu'ils remplissent la majorité des critères d'intégration des enquêtes. Il faut aussi que la société française considère à son tour que ces jeunes sont Français et partie prenante de l'identité française. ■

** Directrice de Recherche
CNRS, CERI, Paris*